

FILIÈRE BOIS EN CÔTE-D'OR QUI FAIT QUOI ?



LA MISSION BOIS-ÉNERGIE DE CÔTE-D'OR (MBE21)

Afin de faciliter et de faire émerger des projets de chaufferies bois automatiques, le SICECO, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et l'ONF, participe au développement de la Mission Bois-Énergie de Côte-d'Or (MBE 21). Cette dernière a deux missions particulières :

- Informar et sensibiliser les élus aux avantages de l'utilisation du bois-énergie grâce à des réunions d'information ou encore des visites de chaufferies en fonctionnement
- Accompagner la commune dans la mise en œuvre de la chaufferie bois et du réseau de chaleur

L'accompagnement se divise en trois parties :

- Analyse d'opportunité réalisée par l'ONF pour vérifier si le projet est envisageable
- Si l'opportunité est avérée,
 - Étude de faisabilité effectuée par le SICECO pour définir le projet technique et calculer sa rentabilité économique
 - Analyse d'approvisionnement en bois menée par l'ONF et annexée à l'étude précédente
- Suivi des travaux par le SICECO

L'ADEME et la Région soutiennent financièrement et techniquement la MBE21 en subventionnant le poste de «Chargé de mission Énergies renouvelables» au SICECO et en subventionnant la réalisation des chaufferies bois (études de faisabilité et construction)